

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

VERSANTS D'AIME COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.versantsdaime.fr

AIME BELLENTRE GRANIER LA CÔTE D'AIME LANDRY MACOT LA PLAGNE MONTGIROD-CENTRON PEISEY-NANCROIX VALEZAN

1002, avenue de Tarentaise Tél: 04 79 55 40 27 73212 AIME Cedex

contact@versantsdaime.fr

ACTION SOCIALE ET SCOLAIRE CULTURE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

Nº 2023-003

## SUBVENTION DETR 2023 - POURSUITE DES AMENAGEMENTS DE LA BASE DE LOISIRS DES VERSANTS D'AIME

L'an deux mil vingt-trois le 18 janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 12 janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

## Présents:

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis

## Absents excusés:

MMES ASTIER Fabienne qui donne pouvoir à M. GOSTOLI, REBRASSE Marie-Pierre qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne qui donne pouvoir à Mme BERARD, PAVIET Rose, FAVRE Marvse.

MM. VIBERT Christian qui donne pouvoir à M. SILVESTRE, BOCH Jean-Luc, TRAISSARD Robert, DUCOGNON Guy VILLIBORD Guillaume.

En exercice: 27 Présents: 17 Absents: 10 dont pouvoir: 4

Le Président rappelle que la Communes des Versants d'Aime (CoVA) assure la gestion de la base de loisirs et du plan d'eau de Gothard, situés sur la commune de La Plagne Tarentaise.

Dans le cadre de l'amélioration constante de ce site, il est proposé en 2023 :

- D'aménager l'entrée du site au niveau de la passerelle avec l'installation de tables de lecture permettant de fournir des informations sur la biodiversité et l'histoire du site, des panneaux directionnels, une borne fontaine...
- D'enrober le chemin piéton et les abords du snack pour faciliter l'accès aux PMR
- De renouveller les jeux pour enfants (fabrique à sable, toboggan, van sur ressort)

Ce projet semble être éligible à la catégorie 2.2. Diversification touristique de la DETR 2023.

Une demande de subvention peut être faite auprès des services de l'Etat pour le financement des travaux à hauteur de 20%.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est le suivant :

| Principaux postes de<br>dépenses                    | Montant € HT | Ressources<br>prévisionnelles                | Montant<br>prévisionnel de<br>l'aide € HT |
|---|--------------|--|---|
| Aménagement entrée –<br>Devis Pic Bois              | 11 377,26    | DETR (20%)                                   | 33 137,98                                 |
| Enrobé snck – Devis<br>Colas                        | 68 040       | Autofinancement CoVA<br>(80%) Fonds propres  | 132 551,91                                |
| Jeux pour enfants –<br>Devis Destaing<br>Paysagiste | 39 680       |  |   |
| Jeux pour enfants –<br>Devis Proludic               | 46 592,63    |  |   |
| TOTAL GENERAL<br>DEPENSES<br>PREVISIONNELLES        | 165 689,89   | TOTAL GENERAL<br>RECETTES<br>PREVISIONNELLES | 165 689,89                                |

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

nombre de votants : 21nombre d'abstentions : 0

nombre de suffrages exprimés : 21nombre de votes « pour » : 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- approuve le projet d'aménagement 2023 de la base de loisirs
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 165 689,89€ HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître la participation financière de l'Etat et l'autofinancement de la CoVA
- demande à la Préfecture dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 une subvention de 33 137,98€ HT pour la réalisation de cette opération
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'EPCI
- autorise le Président à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

FAIT ET DELIBERE LE 18 JANVIER 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président, Lucien SPIGARELLI

CIEN SPIGARELLI

LES VERSANTS DIA/ME\
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE

BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX